



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 6 mars 2012 - Procès-verbal

L'assemblée générale s'est tenue, après la répétition, le mardi 6 mars 2012 à la salle de paroisse de Colombier.

21 membres de l'association étant présents (plus des deux tiers), l'assemblée peut avoir lieu.

1. Bienvenue et nomination de scrutateurs

La présidente de l'Association, Nathalie Fagherazzi Mollard, ouvre l'assemblée à 20h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents et indique que trois membres se sont excusés.

Marc Graf et Anne Gindraux sont nommés scrutateurs pour cette assemblée.

2. Lectures et approbations des procès-verbaux de l'Assemblée générale du 8 mars 2011 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2011

La lecture des procès-verbaux des deux assemblées susmentionnées n'est pas souhaitée par les membres. Ces derniers en approuvent unanimement le contenu et remercient les auteures.

3. Rapport de la présidente

La présidente, Nathalie Fagherazzi Mollard, rappelle quelques événements de l'année écoulée:

- le 12 mars a eu lieu l'AG de la SCCN, Anne R. et Greet B. s'y sont rendues.
- le 1^{er} mai, animation d'un culte au temple de Diesse, sur demande du pasteur Stéphane Rouèche. Culte charmant et original et la participation du TG est très appréciée des paroissiens.
- les 11 et 12 juin à Colombier, organisation du Festi'chœur avec la venue des Aveyronnais avec les chœurs de la Viadène et la participation du chœur mixte La Cotière-Engollon. Expérience audacieuse qui demande de l'organisation, de l'imagination et l'appui de personnes externes telles que Fabienne et Pascal Guinchard pour la cuisine. Le TG veut accueillir les Aveyronnais aussi bien qu'il avait été reçu en 2010 à Sainte-Geneviève. Le pari est réussi grâce au comité d'organisation, au comité principal qui a géré la partie sponsoring et à chacun pour s'être investi dans l'organisation, l'accueil, le logement, les activités, etc. Mais aussi, le TG a pu compter sur le soutien financier des commerçants du village et des environs, de la commune et de quelques particuliers.
- le 18 juin, mariage à l'église Notre-Dame de la Paix à la Chaux-de-Fonds.
- le 16 juillet, mariage à la chapelle de l'Ermitage à Neuchâtel.
- le 3 septembre, pacs à Boudry et concert lors de l'apéro à Corcelles.
- le 27 septembre, AG extraordinaire convoquée par le comité en place pour faire suite à plusieurs démissions (choristes et membres du comité). Un nouveau comité doit être nommé et il faut essayer de cerner la problématique des démissions subies déjà depuis 2010. Trois nouveaux membres sont élues au sein du comité et les membres du TG ont réaffirmé leur désir que le chœur vive encore de nombreuses années.
- le 30 octobre, culte des familles à 17h au temple de Colombier afin de remercier la paroisse de la BARC pour la mise à disposition du temple et de la salle de paroisse tous les mardis. Le vœu du TG est d'offrir la prestation mais la paroisse lui remet une enveloppe avec une petite somme.

- le 12 novembre, participation au 10^e anniversaire de la guggen Les Gradzets à la caserne de Chamblon. Expérience surprenante et émouvante que de chanter «Amazing Grace» associé aux Gradzets. Après-midi et soirée très sympathiques.
- les 28 et 29 janvier 2012, week-end de répétitions pour la préparation des concerts de février ; expérience très productive, dynamique et enrichissante puis souper annuel au Plan Jacot.
- les 17 et 18 février, concerts annuels au théâtre de Colombier dans le cadre du premier festival de l'Avant-scène opéra. Au théâtre, avantage de profiter de la structure, vraie scène et éclairage, lieu pour accueillir le public à la fin des représentations, par contre le temple se prête mieux aux chants gospel, pour l'acoustique et le côté mystique des lieux. Evan Metral a accompagné quelques chants au piano.

Pour palier à un manque de choristes, surtout dans les basses, le TG fait paraître des annonces dans le journal Littoral et celui de la BARC ; de plus, des flyers AG sont imprimés (1'000 ex) et sont à disposition dès ce soir. Suite aux annonces dans la presse, deux personnes ont répondu à l'appel et l'une d'elles est devenue membre. Il faut donc distribuer largement les flyers dès aujourd'hui.

Pour conclure, la présidente relève que la directrice, Anne Rémond, a toujours la volonté et l'enthousiasme pour diriger le TG, malgré les périodes difficiles. C'est grâce à l'engagement et la motivation de chacun que le TG vivra encore de nombreuses années. Elle précise encore que l'association, bien que relativement jeune, a une très bonne santé financière, ce qui permet d'envisager des projets pour l'avenir.

4. Rapport de la caissière

Séverine Billard est contente: plus de rentrées que de sorties !

Elle distribue un récapitulatif comparatif des bilans et comptes de pertes et profits de 2010 et 2011. Les frais 2012 seront moindres car il n'y a pas de grand et coûteux projet, mais il y aura également moins de rentrées car moins de concerts et prestations prévues.

La comptabilité est tenue du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année donc la rentrée du concert de février 2012 n'apparaît pas dans les comptes présentés.

Bénéfice suite au week-end du Festi'chœur avec les Aveyronnais: Fr. 3'176.-. La caissière félicite chacun pour son travail durant ces trois jours.

Les cotisations restent inchangées, payables fin mars, mais ok courant avril, si possible par virement bancaire ou alors de main à main pour éviter les frais bancaires.

Adulte: Fr. 150.- / couple: Fr. 250.- /AVS (64 ans dame, 65 homme), AI et étudiant: Fr. 100.- / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour 2012, la proposition est faite d'acheter de nouvelles partitions, de changer les étoles et peut-être d'investir dans du matériel de sonorisation.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le 5 mars 2012, Maria Pires et Marielle Droz ont procédé à la vérification des comptes 2011. Elles sont en accord avec le bilan dressé et proposent à l'Assemblée générale de les approuver. Les membres donnent décharge à la caissière, qu'ils remercient, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

6. Rapport de la directrice

Anne Rémond relève que le chœur a donné dix prestations sur l'année = chœur hyper actif. L'année a été riche humainement parlant aussi. Le Festi'chœur a coûté beaucoup en temps, en énergie, en disponibilité mais a également rapporté des sous.

Par contre, sa déception est grande quant aux nombreux départs ; tout départ fait mal. Faire partie d'une société, c'est s'engager envers un comité, un groupe. Si le groupe change, l'équilibre est remis en question et le travail à refaire prend du temps. En octobre, elle n'était pas certaine de pouvoir assurer les concerts de février. Composition singulière avec une basse et un pupitre de ténorette.

Ne pas se reposer sur ses lauriers. Il faut recruter. C'est un problème récurrent dans tous les chœurs des chorales neuchâteloises. Il faut plus de basses hommes, de nouvelles personnes, pas « piquer » des choristes dans d'autres chœurs. Avoir un pupitre plus fort d'alti, merci aux sopranes de continuer d'assurer les rocares, même si ce n'est pas facile.

Concerts en février: date à retenir car moins de stress pour tout le monde. WE de fin janvier, excellent pour le travail et la cohésion du groupe. L'idéal serait que le pianiste soit aussi disponible pour une partie du WE. Par contre, elle est déçue du public au théâtre. On se doit en tant que choriste d'aller également écouter les concerts des autres chœurs.

Les projets: 14 avril, boîte à musique / 21 avril, kiosque à musique / mariage en juillet.

Il faudrait trouver un autre concert en mai-juin, sinon l'enthousiasme se dégonfle s'il n'y a pas un projet ; et pourquoi pas un nouveau Festi'chœur en 2013 où d'autres chœurs du littoral pourraient être associés. Collaboration possible avec des élèves de classe de jazz au conservatoire de Neuchâtel.

La présence de chacun régulièrement aux répétitions est importante et garante de la qualité du travail. La dynamique du TG appartient à chacun et chaque membre peut la booster.

7. Démissions et admissions

Concernant le nombre de démissions, l'année 2011 ressemble hélas beaucoup à celle de 2010 !

En effet, il y a eu neuf démissions et trois nouveaux membres, Pierre se trouvant dans les deux groupes ! La plupart des solistes ont démissionné mais quelques choristes ont osé brillamment relever le défi de chanter en solo, lors des deux derniers concerts.

L'espoir est que l'année à venir sera plus sereine et que la distribution des flyers portera ses fruits.

En conclusion, la présidente rappelle que le comité, la directrice et la commission musique sont à l'écoute pour toutes questions ou demandes relatives au fonctionnement de l'association, dans le cas de divergences dans les décisions, choix musicaux, etc. Françoise W, est membre RH au sein du comité et a déjà, à quelques reprises, fait usage de son écoute et de sa grande sensibilité !

8. Election des membres du comité

Les membres du comité sont élus par l'AG pour une période d'une année:

- Susanne Etter au poste de vice-présidente ; à l'unanimité
- Séverine Billard au poste de caissière ; à l'unanimité
- Carole Blanchet au poste de secrétaire ; à l'unanimité
- Françoise Weinmann en tant que membre RH ; à l'unanimité

Anne Rémond ne fait pas partie du comité, mais son élection passe par l'AG:

- Anne Rémond au poste de directrice ; à l'unanimité

La présidente, Nathalie Fagherazzi Mollard rappelle qu'elle a repris le poste de présidente à l'AG extraordinaire du 27 septembre 2011. Elle avait à cœur que le TG perdure ; elle ne craignait pas le côté administratif du poste mais a une peur bleue des discours. A ses yeux, le plus important est de former une équipe avec les autres membres du comité et de savoir que les tâches peuvent être déléguées. C'est également important de pouvoir compter sur d'autres choristes: Anne G. pour les flyers, Maria pour la brochure du Festi'chœur, Dinga pour archiver et traduire les partitions, Mireille pour organiser les apéros, Bertrand pour les photos, Lionel pour le site Internet, etc. Pour conclure, Nathalie Fagherazzi Mollard accepte le poste de présidente. Election à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

A l'AG du 9 février 2010, Maria Pires et David Hirsig ont été nommés pour deux ans aux postes de vérificateurs des comptes, et Christian Mermod nommé suppléant.

Selon les statuts, et étant donné que David et Christian ont démissionné, le TG doit procéder à l'élection de deux nouveaux vérificateurs des comptes et d'un suppléant.

Marielle Droz et Hedwige Rausis sont nommées vérificatrices et Brigitte Wannemacher est nommée suppléante.

10. Divers

a) Programme d'activités pour la saison 2012-2013:

- Participation au Kiosque à Musique de la RTS, samedi matin 21 avril à Colombier avec quatre chants a capela. Participation de la musique militaire de Colombier et du chœur mixte de la BARC.
- Enregistrement de l'émission La Boîte à musique à la RTS à Genève, samedi 14 avril. Départ en car à 7h, visite du studio, prise de son, repas, retour en milieu d'après-midi. Transport et repas pris en charge + cachet de Fr. 300.-. Décision: pas assez de choristes disponibles car date au milieu des vacances, donc le TG renonce pour cette date mais est disponible pour une autre ultérieure.
- Le festival choral de Dombresson, sur le week-end de Pentecôte, les 26 et 27 mai 2012 est annulé mais journée chorale le samedi. Le TG renonce à y participer.
- Demande du chœur mixte le Fleuron de Bôle de participer à sa fête, à la salle de gym de Bôle, le dimanche 10 juin pour célébrer ses 50 ans. La présidente se renseigne quant à l'horaire et divers détails, mais préavis favorable.
- Demande d'animation de mariage, le samedi 7 juillet au Moulin de Bayerel. Détails et confirmation suivront.
- Demande d'Anne Rémond pour animer la cérémonie de son mariage le samedi 21 juillet à 14h30 à l'église catholique de St-Blaise.
- Prévoir d'organiser une soirée avec la guggen les Gradzets, en échange de celle vécue en novembre 2011. Cela peut être en 2012 ou 2013.
- Idée de faire une sortie, sur 2 jours, dans le but de vivre une expérience conviviale. Le financement serait assuré par le bénéfice engendré lors du Festi'chœur. Toute proposition est la bienvenue, soit d'aller chanter dans un festival, une ville, ou une sortie complètement récréative.

b) Partitions: plusieurs nouvelles partitions vont être commandées et d'autres ont été achetées.

c) Etoles: proposition est faite de changer les étoiles. Si quelques personnes sont disposées à s'en occuper et à faire des propositions, c'est avec plaisir ! Plein d'idées fusent...

d) Changement du nom de l'association: il y a souvent une mauvaise compréhension entre le nom de l'association «Si le Chœur t'en dit» et le Tuesday's Gospel.

Ce changement impliquera une modification des statuts qui doit être votée par l'AG. Votation unanime pour changer le nom de l'association en Tuesday's Gospel ; changement à faire d'ici l'assemblée générale de 2013.

e) Question: y a-t-il d'autres infos pour les concerts de 2013 ? Anne Rémond répond qu'ils auront lieu en février, peut-être en collaboration avec le département jazz du conservatoire = le conservatoire paierait une partie du travail et un groupe de cinq-six instruments accompagnerait le TG pour cinq-six chants, comme déjà fait avec un pianiste. C'est une formule différente, intéressante et innovatrice.

Comme plus personne ne désire prendre la parole, la séance est levée à 22h15.

Colombier, le 6 mars 2012

La Présidente:

La secrétaire:

Nathalie Fagherazzi Mollard

Carole Blanchet